

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE

10 rue des Fleurs
41500 La Chapelle Saint Martin en Plaine
Tel : 02.54.87.30.14

Mail : mairie@chapellemartin.fr

Site internet : lachapellesaintmartinenplaine.fr



La Chapelle St Martin
en plaine

Extrait du registre des délibérations de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine séance du 27/05/2025

L'an 2025, le 27 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil sous la présidence de BRINDEAU Sandrine, Maire

Présents : Mme BRINDEAU Sandrine, Maire, Mmes : DRIEU Delphine, FROUFE Emilie, RIEU Mireille, MM : CHAUVEAU Jean-Yves, LEMAIRE Bruno, MEDINA François-Xavier, TROUILLEBOUT Benoît

Absent(s) : MM : BERTHELOT Olivier, CORNU Nicolas, LEROUX Jean-Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BOURGOIN Audrey à Mme FROUFE Emilie, BOUTIN Marie-Pierre à Mme DRIEU Delphine, LEMAIRE Laetitia à Mme BRINDEAU Sandrine, M. MORMICHE Jérôme à M. LEMAIRE Bruno

Secrétaire de séance : Mme FROUFE Emilie

Nombres de membres Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 8 Votants : 12	Date de la convocation 20/05/2025 Date d'affichage 20/05/2025
---	--

Objet de la délibération : ORGANISATION DU 14 JUILLET - TARIFS DES REPAS ET CHOIX DES PRESTATAIRES - 2025-56

La Maire expose le déroulement prévu de la manifestation du 14 juillet.

Un devis d'un montant de 4150 euros TTC de Fêtes Pyrotechniques est présenté pour organiser le feu d'artifice (répartie de la façon suivante :
2053 € pour la commune de La Chapelle Saint Martin, 587 € pour la commune de Villexanton, 1510 € pour la commune de Mulsans.

Un devis de Mr Busson, traiteur est présenté. Il propose un repas pour 11 euros pour les adultes et 8 euros pour les enfants.

La Maire propose pour les chapellois la tarification suivante : 6 euros pour les adultes chapellois et 3 euros pour les enfants chapellois. La différence tarifaire est prise en charge par la commune.
Le repas est offert aux pompiers domiciliés sur la commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine, aux membres de l'Harmonie, aux conseillers et aux artificiers.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident, à l'unanimité, de valider les devis présentés ainsi que la tarification appliquée pour les repas.

La secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture du Loir-et-Cher
le :
et publication ou notification
du :
Affichée le :



Accusé de réception en préfecture
041-214100398-20250605-2025-56-DE
Date de réception préfecture : 05/06/2025

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE

10 rue des Fleurs

41500 La Chapelle Saint Martin en Plaine

Tel : 02.54.87.30.14

Mail : mairie@chapellemartin.fr

Site internet : lachellesaintmartinenplaine.fr



La Chapelle St Martin
en plaine

Extrait du registre des délibérations de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine séance du 27/05/2025

L'an 2025, le 27 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil sous la présidence de BRINDEAU Sandrine, Maire

Présents : Mme BRINDEAU Sandrine, Maire, Mmes : DRIEU Delphine, FROUFE Emilie, RIEU Mireille, MM : CHAUVEAU Jean-Yves, LEMAIRE Bruno, MEDINA François-Xavier, TROUILLEBOUT Benoît

Absent(s) : MM : BERTHELOT Olivier, CORNU Nicolas, LEROUX Jean-Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BOURGOIN Audrey à Mme FROUFE Emilie, BOUTIN Marie-Pierre à Mme DRIEU Delphine, LEMAIRE Laetitia à Mme BRINDEAU Sandrine, M. MORMICHE Jérôme à M. LEMAIRE Bruno

Secrétaire de séance : Mme FROUFE Emilie

Nombres de membres Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 8 Votants : 12	Date de la convocation 27/05/2025 Date d'affichage 20/05/2025
---	--

Objet de la délibération : REFERENT REGIE DE RECETTE - 2025-57

Le conseil décide de nommer un régisseur titulaire de la régie de recette ainsi qu'un mandataire suppléant concernant les cérémonies du 14 juillet, du Festillesime et du Théâtre.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer Madame Delphine DRIEU conseillère municipal qui a délégation de fonction et de signature comme référent titulaire régie de recette et Monsieur Bruno LEMAIRE conseiller municipal comme mandataire suppléant.

La secrétaire de séance,

 Froufe Emilie

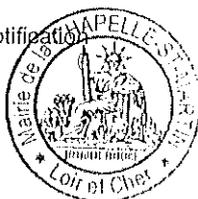
Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture du Loir-et-Cher

le :

et publication ou notification

du :



Pour le Maire Absent
L'Adjoint
Lemaire Bruno

La Maire
BRINDEAU Sandrine



le Maire Absent
L'Adjoint


Lemaire Bruno

Accusé de réception en préfecture
041-214100398-20250527-2025-57-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2025

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE

10 rue des Fleurs
41500 La Chapelle Saint Martin en Plaine
Tel : 02.54.87.30.14
Mail : mairie@chapellemartin.fr
Site internet : lachapellesaintmartinenplaine.fr



La Chapelle St Martin
en plaine

Extrait du registre des délibérations de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine séance du 27/05/2025

L'an 2025, le 27 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil sous la présidence de BRINDEAU Sandrine, Maire

Présents : Mme BRINDEAU Sandrine, Maire, Mmes : DRIEU Delphine, FROUFE Emilie, RIEU Mireille, MM : CHAUVEAU Jean-Yves, LEMAIRE Bruno, MEDINA François-Xavier, TROUILLEBOUT Benoît

Absent(s) : MM : BERTHELOT Olivier, CORNU Nicolas, LEROUX Jean-Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BOURGOIN Audrey à Mme FROUFE Emilie, BOUTIN Marie-Pierre à Mme DRIEU Delphine, LEMAIRE Laetitia à Mme BRINDEAU Sandrine, M. MORMICHE Jérôme à M. LEMAIRE Bruno

Secrétaire de séance : Mme FROUFE Emilie

Nombres de membres Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 8 Votants : 12	Date de la convocation 20/05/2025 Date d'affichage 20/05/2025
---	--

Objet de la délibération : DEVIS ARMOIRE EXTERIEURE DEFIBRILLATEUR - 2025-58

La Maire informe les membres du Conseil que des devis ont été demandés pour l'achat d'une armoire pour le défibrillateur.

1 devis a été reçu :

Expert médical pour un montant de 655.40 € TTC.
Lifeaz a répondu défavorablement

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte le devis d'Expert médical pour un montant de 655.40 € TTC.
Le Conseil municipal autorise Madame la Maire ou l'un de ses adjoints à signer ce devis.

La secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture du Loir-et-Cher

le :

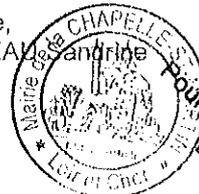
et publication ou notification

du :



Pour le Maire Absent
L'Adjoint
Le Maire Absent
Le Maire Absent

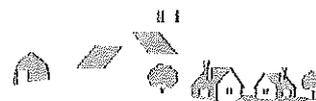
La Maire,
BRINDEAU Sandrine



Accusé de réception en préfecture
041-214 100398-20250603-2025-58-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2025

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE

10 rue des Fleurs
41500 La Chapelle Saint Martin en Plaine
Tel : 02.54.87.30.14
Mail : mairie@chapellemartin.fr
Site internet : lachapellesaintmartinenplaine.fr



La Chapelle St Martin
en plaine

Extrait du registre des délibérations de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine séance du 27/05/2025

L'an 2025, le 27 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil sous la présidence de BRINDEAU Sandrine, Maire

Présents : Mme BRINDEAU Sandrine, Maire, Mmes : DRIEU Delphine, FROUFE Emilie, RIEU Mireille, MM : CHAUVEAU Jean-Yves, LEMAIRE Bruno, MEDINA François-Xavier, TROUILLEBOUT Benoît

Absent(s) : MM : BERTHELOT Olivier, CORNU Nicolas, LEROUX Jean-Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BOURGOIN Audrey à Mme FROUFE Emilie, BOUTIN Marie-Pierre à Mme DRIEU Delphine, LEMAIRE Laetitia à Mme BRINDEAU Sandrine, M. MORMICHE Jérôme à M. LEMAIRE Bruno

Secrétaire de séance : Mme FROUFE Emilie

Nombres de membres Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 8 Votants : 11	Date de la convocation 27/05/2025 Date d'affichage 20/05/2025
---	--

Objet de la délibération : DEVIS CITROEN POUR JUMPER - 2025-59

La Maire informe les membres du Conseil que suite à la panne de moteur du véhicule communal Citroën Jumper III, il a été demandé lors de la dernière réunion de conseil municipal de faire une demande de prise en charge par Citroën.

Le montant du devis initial s'élevait à 11 036.73 € TTC après remise 10 593.86 € TTC

A payer par le client d'un montant de 442.87 € TTC

Prise en charge par Citroën de la différence

Le Conseil municipal à 8 voix pour et 1 abstention accepte le devis de Citroën pour un montant de 442.87 € TTC et autorise Madame la Maire ou l'un de ses adjoints à signer ce devis. La prise en charge par la commune de Villexanton sera effectuée selon la répartition établie dans la convention de mutualisation à savoir 15/70ème du montant HT.

La secrétaire de séance,


Emilie Froufe

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture du Loir-et-Cher

le :

et publication ou notification

du :


Pour le Maire Absent
L'Adjoint
Le Maire Bruno

La Maire,
BRINDEAU




Pour le Maire Absent
L'Adjoint
Le Maire Bruno

Accusé de réception en préfecture
041-214100398-20250603-2025-59-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2025

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE

10 rue des Fleurs
41500 La Chapelle Saint Martin en Plaine
Tel : 02.54.87.30.14

Mail : mairie@chapellemartin.fr

Site internet : lachellesaintmartinenplaine.fr



La Chapelle St Martin
en plaine

Extrait du registre des délibérations de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine séance du 27/05/2025

L'an 2025, le 27 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil sous la présidence de BRINDEAU Sandrine, Maire

Présents : Mme BRINDEAU Sandrine, Maire, Mmes : DRIEU Delphine, FROUFE Emilie, RIEU Mireille, MM : CHAUVEAU Jean-Yves, LEMAIRE Bruno, MEDINA François-Xavier, TROUILLEBOUT Benoît

Absent(s) : MM : BERTHELOT Olivier, CORNU Nicolas, LEROUX Jean-Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BOURGOIN Audrey à Mme FROUFE Emilie, BOUTIN Marie-Pierre à Mme DRIEU Delphine, LEMAIRE Laëticia à Mme BRINDEAU Sandrine, M. MORMICHE Jérôme à M. LEMAIRE Bruno

Secrétaire de séance : Mme FROUFE Emilie

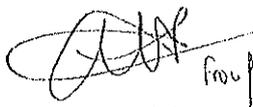
Nombres de membres Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 8 Volants : 12	Date de la convocation 20/05/2025 Date d'affichage 20/05/2025
---	--

Objet de la délibération : COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUCE VAL DE LOIRE EURO SYMBOLIQUE - 2025-60

Suite au courrier de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire pour céder à l'euro symbolique la parcelle Y1 130 d'une surface de 5432.6 m² afin de réaliser à partir du centre de loisirs actuel une extension pouvant accueillir 3 classes de maternelle avec un lieu de restauration.

Lors du dernier conseil municipal il a été décidé de faire un courrier de réponse et de le présenter à tous les conseillers municipaux afin de garantir ce bâtiment restera à vocation sociale.

La secrétaire de séance,


Froufe Emilie

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture du Loir-et-Cher
le :
et publication ou notification
du :




Pour le Maire Absent
L'Adjoint
Lemaire Bruno

La Maire
BRINDEAU Sandrine

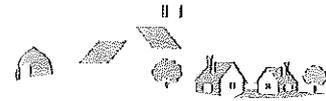



Pour le Maire Absent
L'Adjoint
Lemaire Bruno

Accusé de réception en préfecture
041-214100398-20250603-2025-60-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2025

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE

10 rue des Fleurs
41500 La Chapelle Saint Martin en Plaine
Tel : 02.54.87.30.14
Mail : mairie@chapellemartin.fr
Site internet : lachapellesaintmartinenplaine.fr



La Chapelle St Martin
en plaine

Extrait du registre des délibérations de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine séance du 27/05/2025

L'an 2025, le 27 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil sous la présidence de BRINDEAU Sandrine, Maire

Présents : Mme BRINDEAU Sandrine, Maire, Mmes : DRIEU Delphine, FROUFE Emilie, RIEU Mireille, MM : CHAUVEAU Jean-Yves, LEMAIRE Bruno, MEDINA François-Xavier, TROUILLEBOUT Benoît

Absent(s) : MM : BERTHELOT Olivier, CORNU Nicolas, LEROUX Jean-Philippe
Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BOURGOIN Audrey à Mme FROUFE Emilie, BOUTIN Marie-Pierre à Mme DRIEU Delphine, LEMAIRE Laetitia à Mme BRINDEAU Sandrine, M. MORMICHE Jérôme à M. LEMAIRE Bruno
Secrétaire de séance : Mme FROUFE Emilie

Nombres de membres Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 8 Volants : 12	Date de la convocation 20/05/2025 Date d'affichage 20/05/2025
---	--

Objet de la délibération : DEVIS BRAS ARTICULE - 2025-61

La Maire informe les membres du Conseil qu'un devis a été demandé pour l'achat d'un bras articulé pour mettre sur le deuxième PC ce sera plus facile pour recevoir du public.

1 devis a été reçu :

Bob Micro pour un montant de 83.25 € HT soit 99.90 TTC
Le Conseil municipal à l'unanimité accepte le devis de Bob Micro pour un montant de 83.25 € HT, et autorise Madame la Maire ou l'un de ses adjoints à signer ce devis.

La secrétaire de séance,


Froufe Emilie

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture du Loir-et-Cher
le :
et publication ou notification
du :
Affichée le :




Pour le Maire Absent
L'Adjoint
Lemaire Bruno

La Maire,
BRINDEAU Sandrine




Pour le Maire Absent
L'Adjoint
Loir-et-Cher

Accusé de réception en préfecture
041-214100398-20250603-2025-61-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2025